

Voici des informations complémentaires sur l'accueil des réfugiés ukrainiens en Région wallonne transmises par le cabinet du Ministre Collignon:

- Charte d'hébergement citoyen des ressortissants venant d'Ukraine : [LIEN](#),
- Conditions à remplir pour garantir un hébergement de qualité aux ménages ukrainiens : [LIEN](#) et
- Modèle de convention d'occupation précaire: [LIEN](#).

Des informations supplémentaires peuvent toujours être trouvées sur le site web [Je suis un citoyen wallon | Wallonie](#).